

Il fait bon vivre  
**Olemps**

**RÈGLES  
ET DISPOSITIFS  
INTERCOMMUNAUX**

**GARDONS NOTRE  
VILLE PROPRE,  
EMBELLISSONS-LA !**

**Bulletin  
Municipal  
JANVIER 2022**

## Chers concitoyennes et concitoyens,

Une année de plus où la crise sanitaire vient perturber notre quotidien, et dans ce contexte nous avons dû annuler pour la seconde fois la traditionnelle cérémonie des vœux.

J'aurai avant tout une pensée émue, pour ceux qui ont perdu un proche et je les assure de mon soutien.

Je souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants, et adresse mes sincères félicitations aux parents des petits Olempiens nés en 2021.

Malgré les mesures de distanciation, la pratique avec intermittence de nos loisirs et un mode vie et de travail perturbé, nous avons pu nous retrouver pour des moments agréables de convivialité (théâtre, marché gourmand, « Pic-Nic ciné », repas des Aînés...)

Nous avons poursuivi des travaux de voirie, le renouvellement en LED de l'éclairage public, l'ajout de conteneurs enterrés, la rénovation de la salle des 4 Vents, l'entretien de nos bâtiments, l'aménagement de la cour d'école et la pose de détecteurs de CO<sup>2</sup> dans chaque classe.

Je remercie le personnel pour son implication tant sur le terrain que dans les dossiers administratifs.

Grâce au travail des élus actifs, ouverts et investis, d'autres projets sont pratiquement aboutis :

- Adressage
- Nouveau site internet
- Nouvelle signalétique économique et touristique (en cours)
- Nouveau marché pour la cantine scolaire
- Travaux cimetièrre (ossuaire)

Nous avons été au mieux de nos possibilités pour sécuriser dans les écoles, les enfants et le personnel. Là aussi nous avons pu compter sur tous les agents scolaires et les enseignants.

J'adresse aussi toute ma reconnaissance envers le dynamisme associatif où des bénévoles et des Présidents donnent de leur temps malgré toutes les restrictions.

Pour l'année 2022, nous garderons un cap vers les besoins locaux et nous nous efforcerons de progresser vers cet objectif durant tout le mandat.

Notre choix est clair, rigueur budgétaire tout en maintenant les investissements pour le futur et sans tomber dans l'immobilisme.

Il est important de porter des projets, d'avoir des ambitions pour pouvoir exister dans l'avenir et aussi conserver les services qui sont attendus par les habitants.

Les commissions qui se réunissent régulièrement, étudient avec beaucoup de discernement, de mesure et de prudence les projets éventuels et leur financement en optimisant toujours la recherche des aides qui peuvent être accordées.

Nous poursuivrons les travaux de voirie (dont la sécurisation de la rue Vert Pré), le passage en LED de l'éclairage public, du stade Henri Montal et de la halle des sports, des travaux à la salle Georges Bru et la vitrification du parquet.

Sont prévus aussi à moyen terme, la requalification et rénovation énergétique des bâtiments, l'aménagement d'un stade synthétique à la Garrigue et un nouveau centre de loisirs.

**Olemps,  
5<sup>ème</sup> ville de France  
où il fait bon vivre**

Olemps, 5<sup>ème</sup> ville de France où il fait bon vivre, a une croissance démographique qui se poursuit, voit l'arrivée de nouvelles entreprises à Malan, de nouveaux services de santé à l'automne 2022, l'ouverture d'un magasin Carrefour Express au parking relais de la Crouzette.

D'autre part, son cadre environnemental a été reconnu avec l'obtention de la 2<sup>ème</sup> fleur au concours des villes et villages fleuris.

J'espère que 2022 sera une année plus libre et plus heureuse.

Je vous souhaite de vivre des moments privilégiés de bonheur partagé et une bonne santé.



Votre Maire,  
Sylvie LOPEZ

Directrice de la publication :  
M<sup>me</sup> Sylvie LOPEZ  
Comité de rédaction :  
Commission communication

Photographie :  
P. Pringault - mairie Olemps  
Impression : Merico  
Conception : Agence Malice



## « Il fait bon vivre »

Le 25 novembre 2021, Olemps obtenait sa 2<sup>ème</sup> fleur au label Villes et Villages Fleuris. Cette nouvelle distinction récompense l'engagement de la ville sur les enjeux de fleurissement, de cadre de vie, d'environnement, d'attractivité, auquel les services techniques de la ville œuvrent pleinement au quotidien.

## Les dossiers

### RÈGLES ET DISPOSITIFS INTERCOMMUNAUX

Une partie des règles et dispositifs applicables à notre commune est élaborée et votée par l'intercommunalité Rodez Agglomération. Il nous a semblé important d'évoquer deux dossiers d'actualité : « les dispositifs de rénovation urbaine et d'amélioration de l'habitat privé » et « le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal »

[DOSSIER, page 17](#)

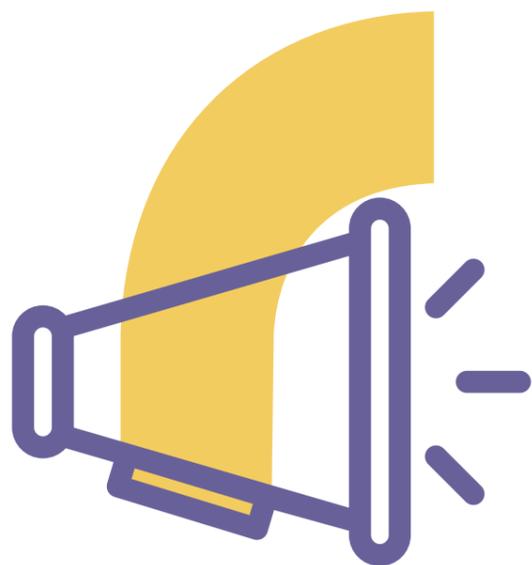
### GARDONS NOTRE VILLE PROPRE, EMBELLISSONS-LA !

Cette ambition doit être l'affaire de tous les Olempiens ! C'est pourquoi, nous évoquons dans ce numéro les opérations engagées, rappelons les devoirs de chacun mais aussi proposons de participer à un concours communal des maisons fleuries pour récompenser ceux qui participent à l'embellissement de notre ville.

[DOSSIER, page 22](#)

## Sommaire

<b>Faits marquants et prospectives</b>	<b>p.4</b>
• Communication, évènementiel, numérique et secteur économique	p.4
• Travaux, urbanisme et environnement	p.6
• Vie associative et culturelle	p.8
• École, périscolaire, jeunesse et médiathèque	p.12
• Finances et administration générale	p.14
• Affaires sociales, solidarité et petite enfance	p.16
<b>Règles et dispositifs intercommunaux</b>	<b>p.17</b>
• Dispositifs de rénovation urbaine...	p.17
• Plan Local d'Urbanisme Intercommunal	p.18
<b>Adressage des Olempiens</b>	<b>p.20</b>
<b>Gardons notre ville propre, embellissons-la !</b>	<b>p.22</b>
• Un geste de tri simplifié	p.22
• Soyons citoyens, respectons notre ville	p.23
• Journée citoyenne le 16/10/21	p.24
• Concours des maisons fleuries	p.24
<b>Échos de l'économie locale</b>	<b>p.25</b>
<b>Démographie et événements à venir</b>	<b>p.28</b>



## COMMUNICATION, ÉVÈNEMENTIEL, NUMÉRIQUE ET SECTEUR ÉCONOMIQUE

### POUR MÉMOIRE !

Après avoir **mis en place une nouvelle identité graphique en juin 2021** (logo accompagné de la signature « il fait bon vivre ») qui s'installe progressivement sur tous les supports de communication de la commune, **nous avons lancé au même moment ce bulletin municipal dans la présente configuration**; celui-ci sortira désormais tous les 6 mois (janvier, juillet ...).

Puis en octobre 2021, nous avons proposé en complément aux Olempiens, pour suivre l'actualité de la commune en temps réel, **de recevoir une lettre électronique d'information ou newsletter**. Celle-ci est programmée tous les 2 mois, sachant que la fréquence sera accélérée progressivement. Nous avons déjà 300 abonnés mais notre objectif souhaite aller bien au-delà ! C'est pourquoi, pour « vivre Olemps ensemble », **n'hésitez à vous inscrire à la newsletter. La demande d'inscription peut se faire en mairie ou directement sur le site Internet, rubrique ACTUALITÉS/NEWSLETTERS.**

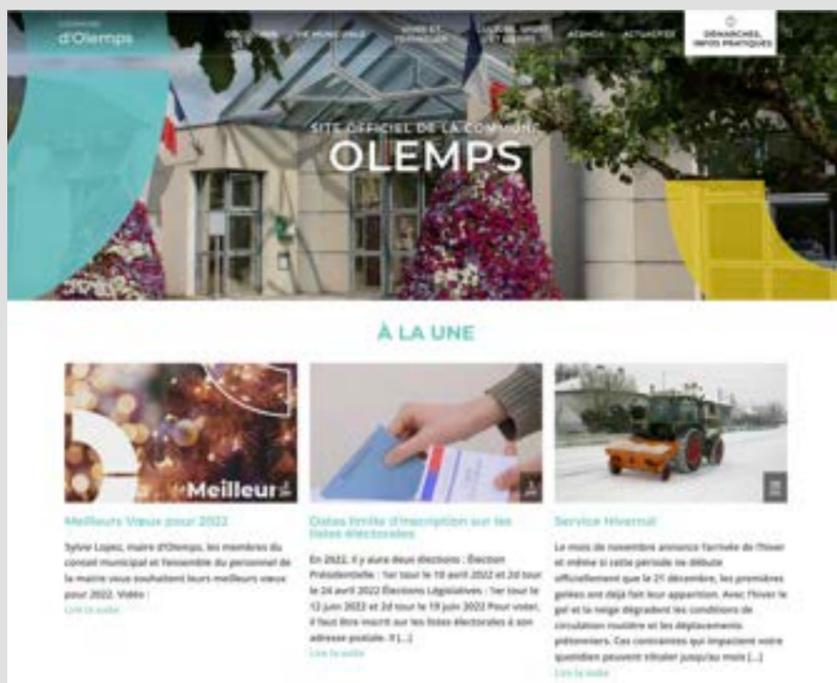
## BIENVENUE SUR NOTRE NOUVEAU SITE INTERNET

En ligne depuis le 4 janvier 2022

Celui-ci a été conçu pour répondre à un besoin constant d'informations sur l'administration de la commune, sur ses services, ses associations, les professionnels qui y résident, pour suivre son actualité et également pouvoir disposer de liens utiles avec les services extérieurs mis en place par Rodez agglomération, le Département, la Région, les services de l'État ...

Outre la richesse des informations proposées, nous avons souhaité que ce site soit le plus ergonomique possible, facile et agréable à utiliser, et puisse porter le rayonnement de la commune au-delà de ses limites territoriales ! »

À découvrir sur [www.olemps.fr](http://www.olemps.fr)



## PROJETS EN COURS DE DÉVELOPPEMENT

- **Création d'un kit de bienvenue à l'attention des nouveaux habitants.**

Découvrir un nouveau lieu d'habitation, pouvoir s'y intégrer et se l'approprier rapidement, ce n'est pas toujours facile ! C'est pourquoi, nous travaillons à la réalisation d'un kit d'accueil générant un premier contact privilégié, répondant aux besoins utiles, avec un cadeau en prime.

- En synergie avec les services techniques, **projet de refonte de la signalisation routière et piétonne.**

## PROJECTION SUR UNE NOUVELLE SIGNALÉTIQUE

La ville d'Olemps va faire évoluer et mettre à jour l'ensemble de la signalétique installée sur son territoire afin de valoriser ses ressources, ses équipements, son patrimoine paysager, son cœur économique et ses sites remarquables.

Une signalétique d'accueil sera mise en place aux principales portes de la ville et un jalonnement mettra en avant les principales zones de stationnement. La ville dispose en ce sens d'un nombre important de parkings gratuits disposés à proximité immédiate du cœur de ville.

La signalétique ciblera nos différents publics (touristes, activités commerciales et industrielles, habitants) ainsi que les différents flux de déplacement (piétons, cyclistes, automobilistes, transports en commun).

## BIENVENUE À OLEMPES



L'ensemble des dispositifs qui sera préconisé s'inscrit donc dans un cadre et une charte graphique permettant d'offrir une meilleure visibilité, lisibilité et qualité perçue.

2021 a permis la définition d'un schéma directeur d'implantation en matière de signalétique touristique et économique. 2022 verra la concrétisation de cette étude avec les premières mises en place du nouveau mobilier.

Trois années seront nécessaires pour couvrir le territoire.



## MEMBRES DE LA COMMISSION

- Pascal PRINGAULT - 1<sup>er</sup> adjoint
- Régine DE RODAT
- Valérie MARJAC
- Maurice TEULIER
- Marc HENRY-VIEL - délégué
- Pierre MALGOUYRES
- Karine MINIC



## TRAVAUX, URBANISME ET ENVIRONNEMENT

Pour l'année 2021 la ville d'Olemps a retenu les voies désignées ci-dessous :

- Rues du village de Toizac (ensemble des voies du village)
- Chemin de Ruffarenc (depuis de la rue des Grillons sur toute sa partie revêtue)
- Chemin de Linars (depuis la rue des Grillons sur toute sa partie revêtue)
- Chemin des Landes
- VC de Cassagnettes à Lagarrigue (consolidation d'accotement sur 100 m)
- Route du Bois Vert (nouvel enrobé devant la zone de Cassagnettes)
- Chemin de Toizac aux Ballades (gravillonnage d'une voie en grave calcaire)
- Chemin de Cantesperp (prolongement de la partie revêtue)



De petits aménagements de sécurité ont également été réalisés au cours de cette année :

- Mise en sens unique de la rue de Cassagnettes
- Changement des régimes de priorité dans Cassagnettes (carrefour avec la rue des Grillons)
- Passages piétons et marquage horizontal route de la Crouzette
- Marquage de l'axe rue Vert Pré

En partenariat avec Rodez Agglomération, de nouveaux points de collecte par conteneurs enterrés ont été installés (chemin des Grillons, rue des 4 Vents, rue Vert Pré, rue de Cassagnettes, avenue de Leront).

### RÉALISATIONS 2021

L'année 2021 s'est révélée compliquée pour mener à bien les projets votés par le Conseil Municipal.

En effet, il a fallu attendre la constitution des nouvelles assemblées délibérantes du Département et de la Région après les élections du mois d'avril pour avoir l'assurance des financements sollicités. La crise sanitaire du Covid a perturbé la mise en œuvre des projets au travers des difficultés à recevoir les matériels mais également par les prémices d'une reprise d'activité qui a surchargé les entreprises.

Malgré tout la ville d'Olemps a réalisé plusieurs opérations et engagé diverses études.

Comme chaque année une enveloppe a été consacrée à l'entretien de la voirie communale. Avec ses 34 km de voies et ses 12000 m<sup>2</sup> de places, la ville doit tous les ans travailler à l'entretien de ses routes qui se dégradent sous les effets combinés des conditions climatiques, de l'usure normale du temps et de l'évolution des trafics routiers tant en nombre de véhicules que par l'augmentation des charges.

### MEMBRES DE LA COMMISSION

- |   |                     |                   |
|---|---------------------|-------------------|
| ■ Edmond ROUTABOUL - 3 <sup>ème</sup> adjoint | ■ Jean GARGUILLO    | ■ Magali POQUET   |
| ■ Huguette THERON CANUT - déléguée            | ■ Pierre MALGOUYRES | ■ Régine DE RODAT |
| ■ Yoann ENCAUSSE                              | ■ Valérie MARJAC    | ■ Maurice TEULIER |
| ■ Sébastien FABRE                             | ■ Michel PELLETIER  |                   |

Concernant le patrimoine bâti communal, sont à noter :

- La rénovation complète de la salle de quartier des 4 Vents par les équipes techniques de la ville, réalisation d'un nouveau parquet, remplacement des menuiseries extérieures, installation d'un nouveau système de chauffage, reprise du faux-plafond et de l'éclairage, remise en peinture des murs et remplacement des rideaux.
- À l'intérieur du bâtiment de la mairie, un réaménagement des espaces de travail a permis de créer un nouveau bureau et un espace de repos pour le personnel. Ces travaux ont été totalement réalisés par les agents techniques de la ville.

**Le passage en LED de l'éclairage public**

Pour réduire son empreinte carbone, favoriser la biodiversité, réduire ses coûts d'exploitation et diminuer les pollutions lumineuses, nous avons engagé le remplacement des ampoules au sodium par des ampoules led. Un programme d'envergure qui s'étalera sur 4 années. En 2021, les secteurs de la Mairie et du Manoir ont été réalisés, en 2022 viendront les secteurs de La Garrigue et Cassagnettes.

L'éclairage du stade Henri Montal n'est pas conforme aux exigences de la Fédération Française de Football et les projecteurs sont encore équipés d'ampoules haute pression sodium. La mise en conformité et le passage en LED de l'éclairage ont été commandés en 2021 mais les difficultés d'approvisionnement en composants électroniques ont repoussé les travaux au mois de février 2022.

La halle des sports abrite le club de tennis d'Olemps.



L'éclairage du court de tennis est insuffisant pour une bonne pratique de ce sport. Il a donc été décidé de le renforcer et d'installer de nouveaux projecteurs équipés d'ampoules LED. Pour les mêmes raisons que le stade Henri Montal les travaux ont été différés au début de l'année 2022.



### DES ÉTUDES GÉNÉRALES ONT ÉTÉ LANCÉES SUR L'ADRESSAGE ET LA SIGNALÉTIQUE

**Adressage**

La ville d'Olemps compte 1 390 points d'adresses pour 1 888 foyers ou entreprises distribués. La ville d'Olemps a souhaité engager en 2021 une étude pour mettre en conformité son adressage (voir article en pages 20-21). L'étude s'est déroulée en 3 phases :

- Phase 1 : Audit et conseil
- Phase 2 : Réalisation du projet d'adressage
- Phase 3 : Communication autour du projet d'adressage

La Poste, missionnée pour cette étude, a produit l'audit en septembre 2021. À la suite, un groupe d'élus et de techniciens a travaillé sur la dénomination. Le résultat de ce travail a été validé en décembre 2021 par délibération du Conseil Municipal.

L'année 2022 devrait voir la finalité de ce dossier avec la numérotation des immeubles, la communication, l'aide aux démarches administratives et la mise en œuvre des panneaux de rues et d'immeubles.

La nouvelle signalétique (cf. page 5)

### UNE ÉQUIPE TECHNIQUE AU SERVICE DES OLEMPIENS

**Philippe MALAVASI**

Directeur de Services Techniques

**Katia BLANC**

Service Administratif

**Éric MONTROZIER et Nicolas DELMAS**

(arrivé le 3 janvier 2022)

Service Bâtiment

**Frédéric FERRAND**

Service Voirie

**Benoît DRESSAYRE** (Responsable du Centre Technique), **Yoan SOULIÉ** et **Nicolas MALMONTET**

Service Espaces Verts



### À LA DECOUVERTE DE NOS ASSOCIATIONS

La commune compte une trentaine d'associations qui jouent un rôle majeur au sein de notre collectivité par leur dynamisme et leur contribution au lien social. À cet effet, la municipalité s'applique à les soutenir financièrement et logistiquement.

À l'occasion du bulletin municipal de juin 2021, nous avons donné la parole à 6 d'entre elles. Nous poursuivons la démarche avec 6 nouvelles (caractéristiques, faits marquants, prochains rendez-vous et/ou projets).



## VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE

### Verlézarts

Verlézarts accompagne les adhérents dans l'épanouissement au travers de plusieurs activités artistiques. Les participants se réunissent en petits groupes lors d'ateliers réguliers.

L'association compte environ 70 adhérents et comprend 3 activités principales :

- L'atelier peinture permet de découvrir et/ou de se perfectionner dans des techniques picturales comme l'acrylique au couteau, les perspectives, l'aquarelle et autres.
- L'encadrement d'art offre la possibilité de créer une œuvre unique à partir d'une photo, d'une image ou même d'un objet que l'on sublime en le présentant « en cadre ».
- La photographie permet aux adhérents d'apprendre à se servir de son appareil photographique et d'améliorer la qualité de ses photos.

L'association comprend aussi des ateliers de rentissage, de cannage et d'art floral. L'activité artistique de Verlézarts est ponctuée par des expositions régulières qui permettent de mettre en relief le savoir-faire des participants.

Cette année la crise sanitaire a perturbé cette belle dynamique. Cependant, l'association a répondu présent à l'invitation de la bibliothèque d'Olemps pour une exposition d'encadrements.

Contact :

- [verlezarts@gmail.com](mailto:verlezarts@gmail.com)

## MEMBRES DE LA COMMISSION

- Ghislaine CRAYSSAC - 6<sup>ème</sup> adjointe
- Françoise GALEOTE

- Marc HENRY-VIEL
- Valérie MARJAC

- Michel PELLETIER
- Dominique ROMULUS



### Ping-pong

En raison des salles fermées par respect des mesures sanitaires, les activités sportives "indoor" ont souffert ces 2 dernières saisons. Nous n'y avons pas échappé, perdant quelques joueurs au passage, préférant se tourner vers d'autres disciplines. Le club de tennis de table désirait souffler ses 40 bougies en 2020, mais la Covid a conduit le bureau à annuler les festivités prévues pour l'occasion.

L'ambiance reste cependant excellente. Nous désirons désormais étoffer le club, le rendre accessible à toutes et tous. Les créneaux horaires sont nombreux, et l'école du ping-pong est ouverte aux jeunes olempien(ne)s, le samedi matin.

Le club, faisant partie de l'élite pongiste aveyronnaise, est fier d'avoir formé de nombreux jeunes, dont certains évoluent désormais dans d'autres clubs pour suivre leurs études ou leur emploi, hors du département. Nous comptons ainsi, depuis plusieurs années, nombre de champions départementaux. Les compétitions ont repris depuis octobre, par équipes et en individuel, où nous portons le plus haut possible les couleurs du club. **Cette saison, nous accueillerons, espace Georges Bru, les finales départementales par classement le 20 février 2022.**

Les pongistes souhaitent aux olempien(ne)s, de bonnes fêtes de fin d'année, et seront très heureux de vous accueillir !

Contacts :

- Laurent Gayrard, Président : [laurent.gayrard@neuf.fr](mailto:laurent.gayrard@neuf.fr)
- François Gomez, Secrétaire : [fragom.orange.fr](mailto:fragom.orange.fr)

### Tennis club de la Route D'Argent

#### 2021 en résumé

Le Tennis Club de la Route d'Argent (TCRA) regroupe les 4 clubs de Calmont, Olemps, Luc-La-Primaube et Flavin. Il emploie 2 moniteurs de tennis professionnel à temps plein. Malgré la Covid, nous avons pu proposer un enseignement et des cours tout au long de l'année. Nous avons enregistré 264 licences dont 168 enfants à l'école de tennis.

Hélas, cette année, très peu de compétitions mais il faut féliciter Kevin Germain (vice-champion d'Aveyron séniors et Nicolas Grillat champion d'Aveyron en + de 45 ans.

Le TCRA, c'est aussi le handi-sport avec le Tennis fauteuil et la référence en Aveyron pour le Tennis santé (sport pratiqué sur ordonnance délivrée par votre médecin).

On n'oublie pas le rôle social et éducatif du club (intervention dans les écoles, formation d'arbitres, d'éducateurs ...). Grâce à cet accent sur la formation, nos équipes sont au plus haut niveau régional et nos arbitres interviennent sur des rencontres de national.



#### 2022 C'EST PARTI !

Les compétitions des plus jeunes aux plus anciens ont repris (championnats par équipes régionaux ou individuels) en espérant que...

Dans cet espoir, les préparatifs pour notre grand tournoi de la Route d'Argent qui attirait de très bons joueurs classés à l'ATP (notamment Argentins) pourront reprendre. **Les finales ont été fixées au samedi 18 juin 2022, prenez d'ores et déjà date pour voir du super tennis.**

Félicitations à Nicolas pour l'obtention du diplôme faisant de lui l'un des premiers moniteurs de tennis agréé pour les formations au Padel et Éric pour l'obtention de la médaille d'argent fédéral FFT.

Il est toujours possible de s'inscrire notamment sur les nouvelles formules, au mois ou à l'heure.

Des questions ? Contactez-nous au 06.80.43.96.18 ou [tennisclubroutedargent@gmail.com](mailto:tennisclubroutedargent@gmail.com)

### Sport Quilles Olemps

La pratique des quilles de huit permet des échanges intergénérationnels qui se traduisent au sein du Sport Quilles Olemps par une vie du club regroupant 70 joueurs de 8 à 80 ans dans une ambiance familiale. Même si la crise sanitaire a induit une limitation des échanges, après une saison 2020 blanche, la saison 2021 a pu se dérouler dans sa globalité et les résultats ont été là.

Le club avait engagé 8 équipes en seniors hommes, 5 équipes en senior féminines, 1 équipe de cadets, 1 équipe d'adolescentes, 1 minime, 3 benjamins et 5 débutants qui ont glané pas moins de 17 podiums dont 7 titres dans les différentes compétitions individuelles ou par équipes.

La première manche du championnat d'Aveyron 2022 aura lieu le 24 avril.

Si vous souhaitez découvrir notre sport ou encourager nos équipes, cette saison le Sport Quilles Olemps accueillera sur le terrain de Puech Camp :

- Une manche de vétérans le 18 mai, la finale individuelle départementale des écoles de quilles le 25 juin ;
- La finale du district Ceor-Lagast le 10 juillet ;
- La coupe d'Aveyron de 1ère série en nocturne le 22 juillet.

### Modern Jazz Olemps

L'association Modern Jazz Olemps présidée par Natacha Pradel compte 70 adhérents pour l'année 2020, et 35 adhérents cette année, une baisse certainement liée à l'obligation de pass sanitaire pour les plus de 12 ans ... Cette année, les groupes se succèdent le mercredi avec de :

- 9h45 à 10h30 : **éveil pour les tout petits** ;
- 10h30 à 11h30 : **street danse pour les 6 à 12 ans** ;
- 11h30 à 12h30 : **élémentaire Modern Jazz pour les 7 à 10 ans** ;
- 17h30 à 19h00 : **pour les adolescents** ;
- 19h00 à 20h15 : **pour les adultes**.



Les médaillés du sport Quilles Olemps lors de l'individuel de district Ceor-Lagast

**Le premier rendez-vous, si les contraintes sanitaires le permettent, sera l'amical qui est habituellement accompagné d'un déjeuner « Tête de veau » ouvert à tous, le dimanche 10 avril.**

Le club de danse sous la houlette de Leïla Bourdon depuis septembre 2020. Passionnée de danse depuis qu'elle a 5 ans, Leïla a fait ses classes à l'Association St Cyp danse. Arrivée au lycée, c'est en classe à horaires aménagés qu'elle poursuit sa formation et entre à l'école de danse de Nadège Cayron à Rodez. En 2018, alors en Terminale, Leïla obtient son examen d'aptitude technique et clôture son année par un stage à New York. Elle prépare ensuite son Diplôme d'État de professeur de danse à Nantes où elle travaille un long projet avec le chorégraphe Yvann Alexandre qui la conduira jusqu'au Québec. Elle sortira diplômée en juin 2020.

C'est alors qu'elle intègre l'association, parallèlement aux cours qu'elle donne à l'école de danse de Nadège Cayron. Leïla a su dynamiser la pratique de la danse chez nos petites danseuses, malgré la période de confinement, elle a poursuivi les cours en Visio et aidé à développer la culture dansée des adhérentes en envoyant régulièrement des liens vers des spectacles à visionner.

**L'année se clôturera par un grand gala qui rassemblera toutes nos danseuses lors d'un spectacle à la salle 7-77 le samedi 25 juin 2022.**



### Judo Olemps 12

Association sportive enseignant la pratique du judo aux enfants à partir de 4 ans, sans limite d'âge.

Les cours sont dispensés par un professeur diplômé d'état, Amilcar JACINTO. Nous sommes affiliés au JRA.

Grâce au dojo mis à notre disposition par la mairie, nous avons pu élargir nos créneaux de cours au mercredi. **Nous proposons donc des cours le mercredi et le jeudi à partir de 17h00.**

Nous avons le projet de proposer des cours "adulte" sur des créneaux en soirée.

Nous proposons une pratique adaptée au plus grand nombre, dans une ambiance conviviale et familiale, et la compétition n'est pas notre priorité, mais nous sommes présents pour accompagner les enfants qui le souhaitent.

Nous espérons pouvoir faire l'inauguration du dojo dès que possible.

### INFORMATION SUR LES CONDITIONS DE LOCATION DES SALLES DE LA COMMUNE

#### SALLE 7-77

		1 journée ou 1 soirée	Week-end du vendredi 14h au lundi 9h	Matériel technique commune	Cuisine
Associations	Commune	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit
	Hors commune	400 €	700€	200€	300€
Syndicats, entreprises, Collectivités territoriales, État (manifestations à but non lucratif)	Commune	300 €	500 €	200 €	300 €
	Hors commune	400 €	700€	200€	300€
Théâtre, Chorale, Conservatoire (entrée gratuite)	Commune	150 €		100 €	300 €
	Hors commune	150 €		100 €	300 €
Mariages, anniversaires, Soirées privées	Commune	600 €	1 000 €		300 €
Autres (Salon, Concert, toutes manifestations payantes)	Commune	600 €	1 000 €	200 €	300 €
	Hors commune	700 €	1 200 €	200 €	300 €

Tables, chaises, gradins compris dans la location  
 Caution ménage et équipements (tables et chaises) 1 000 €  
 Caution matériel technique : 2 000 €  
 Caution cuisine : 1 000 €

#### SALLES DE QUARTIER

		SALLE DE TOIZAC	SALLE DES 4 VENTS
Associations d'Olemps	Week-end du vendredi 14h au lundi 9h	Gratuit	Gratuit
Habitants d'Olemps		200 €	200 €

Cuisine, tables et chaises compris dans la location  
 Caution ménage et équipements (tables et chaises) : 500 €  
 Caution cuisine : 500 €

#### ESPACE G.BRU

Caution ménage et équipements (tables et chaises) : 500 €  
 Caution matériel technique : 500 €  
 Caution cuisine : 500 €

**Seules les associations de la commune peuvent réserver gratuitement la grande salle et/ou la salle au parquet.**



## ÉCOLES, PÉRISCOLAIRE, JEUNESSE ET MÉDIATHÈQUE

### ACTUALITÉS DE LA COMMISSION EN LIEN AVEC LES STRUCTURES ET SERVICES RÉFÉRENTS

#### École publique Pierre Loubière

■ Suivant de près la situation sanitaire de ces derniers mois, notre commission œuvre pour la protection des élèves et des adultes au sein de l'école. C'est ainsi que, en octobre 2021, nous avons installé des détecteurs de CO2 dans chaque classe. Nous envisageons le même équipement à la cantine.

Dans le cadre d'une relance pour un socle numérique, l'école s'est dotée de 2 classes mobiles (12 ordinateurs, 8 tablettes) et d'un équipement poste de direction (1 ordinateur portable et 1 imprimante). La mairie a été subventionnée à hauteur de 70 % de la dépense totale.

Les élèves devant réaliser une œuvre collective avec « Jokolor » (artiste de Street Art), nous avons attribué une subvention de 2 500 €.

Les enseignantes ont souhaité que des jeux soient installés dans la cour de récréation. Certains sont déjà en place (tableaux, table de ping-pong, billodrome), d'autres termineront cet équipement dans les prochaines semaines (parcours sportif, module toboggan, cibles murales, bacs à sable surélevés). Le montant de la dépense avoisine les 16 000 €.

Des tables et des bancs seront financés par l'APE (Association des Parents d'Élèves).



## MEMBRES DE LA COMMISSION

- Francine TEISSIER  
4<sup>ème</sup> adjointe
- Sandrine AUBRY
- Françoise GALEOTE
- Magali POQUET
- Stéphane SANSAC
- Kedna THOMAS

#### Cantine scolaire

Le marché pour la restauration scolaire a été attribué à la cuisine centrale d'Onet-le Château pour une durée de 2 ans.

#### Accueil Jeunes

La commission étudie toutes les possibilités pour mettre en place cet accueil, en particulier pour les 14-17 ans.

#### Médiathèque

De nouvelles étagères ont été aménagées dans le secteur des romans policiers. L'installation d'un bac de rangement BD et celle d'un portail documentaire numérique sont en prévision.

#### Autre

À l'occasion des fêtes de Noël, les élus de la commission ont confectionné des sachets de friandises qui ont été distribués aux enfants des 2 écoles et de l'Enfant Do.

#### ÉCOLE LES GRILLONS

##### Animations pour la joie des enfants

La période automnale fut très intense pour nos petits écoliers des Grillons.

Nous avons pu lancer notre grand projet «Jardinons à l'école» avec quelques plantations automnales : fraisiers, tulipes et jonquilles ont pris racine dans notre grand parc arboré. L'école, qui évolue dans un cadre préservé, à travers la sensibilisation des élèves à la biodiversité et au développement durable, vise ainsi l'obtention du label Éco-École.

Est venu ensuite le temps de l'Avent où l'école s'est parée de ses plus belles lumières en attendant Noël et le passage du Père Noël. La Mairie a participé à ce temps convivial en offrant aux enfants un délicieux goûter gourmand.



#### ÉCOLE PIERRE LOUBIÈRE

##### Les activités éducatives s'enchaînent

Visites au Conservatoire du Châtaignier à Rignac, de la ferme de la Gachoune à Rodelle, initiation au tri des déchets, participation à la semaine du goût, aux animations proposées par l'Association « lire et faire lire », plantation de bulbes dans les massifs de l'école et classe de découverte Cirque pour tous les élèves de l'école maternelle. Les activités éducatives s'enchaînent à l'école Pierre Loubière et ce malgré la pandémie (rappelons que chaque classe est équipée de capteurs CO2 qui permettent une bonne gestion de l'aération !).

Une classe de découverte se prépare pour les plus grands... mais chut... le projet est en cours d'élaboration ! Nous le dévoilerons bientôt !

En attendant, nous guettons avec impatience l'arrivée de Jokolor, l'artiste de Streetart pour la réalisation de la grande fresque de 10m/3m sur le grand mur face à l'école.

Bonne année à tous !



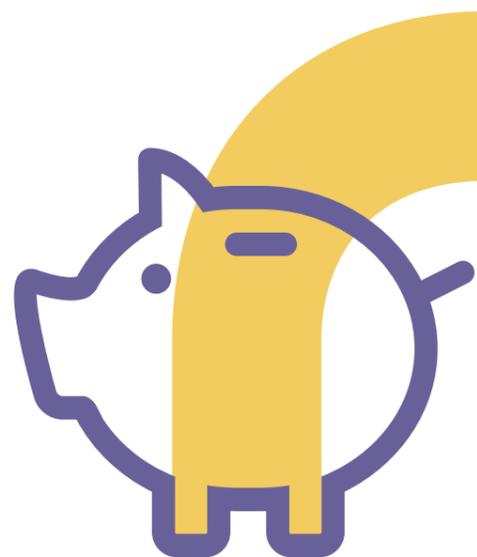
## OLEMPS MÉDIATHÈQUE



Des animations retrouvées !

En décembre dernier la médiathèque a repris les accueils de classes. C'est ainsi que l'on a revu des enfants que nous avons accueillis en moyenne section et qui sont aujourd'hui en CP Ce fut pour nous comme pour les enseignants et les enfants une réjouissance de se retrouver enfin !

Nous avons eu le bonheur également de mettre en place une exposition dédiée à l'encadrement d'art de l'association Verlézarts dirigée par Laurence Cazes-Sanchez qui connaît actuellement un vif succès et visible jusqu'au 29 janvier. N'hésitez pas à venir la découvrir ! Le pass sanitaire est toujours obligatoire pour accéder à la médiathèque.



## FINANCES ET ADMINISTRATION GÉNÉRALE

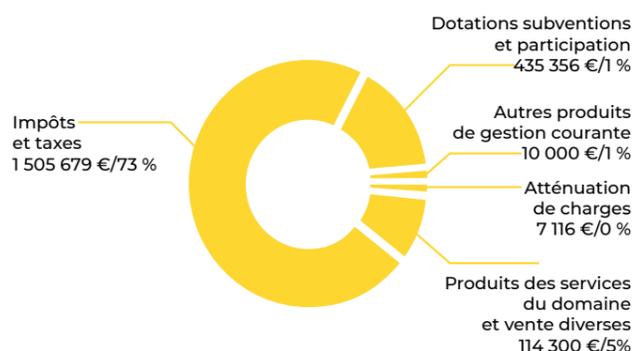
### LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES POUR 2022

Ces orientations permettent de construire le budget 2022, avec pour objectif de maintenir la santé financière de la commune, sans augmentation d'impôts et en poursuivant les investissements.

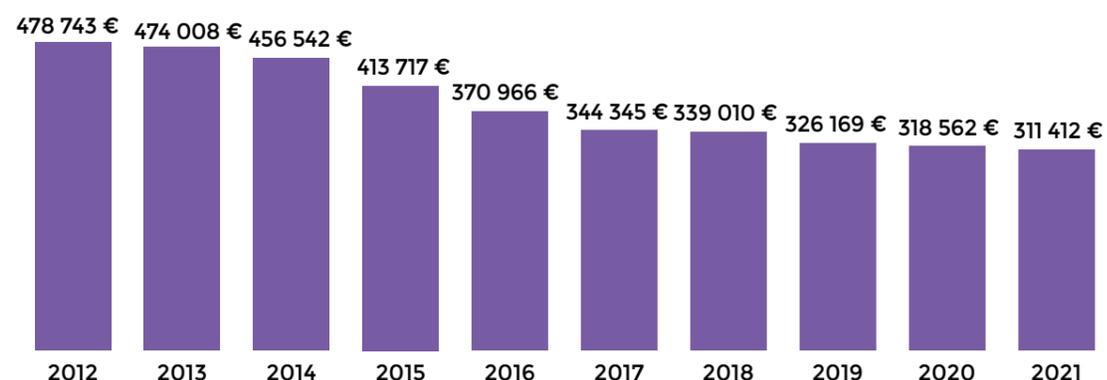
En 2022, les recettes de fonctionnement sont estimées à 2 073 151€, soit une augmentation de 2,9% par rapport au BP 2021.

Le produit des impôts directs locaux constitue la première ressource des budgets communaux. Il représente 64% des recettes réelles de fonctionnement.

La fiscalité locale repose uniquement sur la taxe foncière payée par les propriétaires. Au budget 2022 la commune pourrait bénéficier d'une progression de 2% des bases (augmentation physique + revalorisation issue de la Loi de Finances) par rapport au produit de 2021. Aucune hausse de taux n'est prévue.



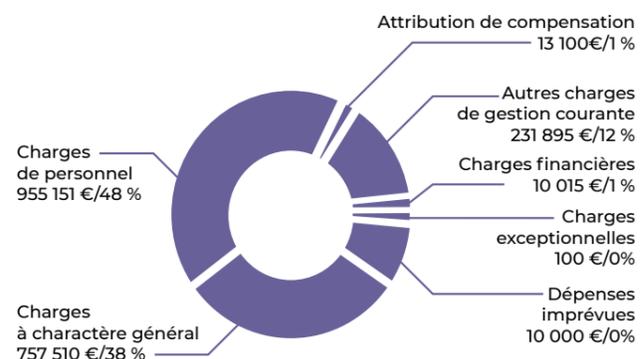
### ÉVOLUTION DE LA DGF



La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF), concours financier de l'État versé aux collectivités territoriales, ne cesse de diminuer depuis 2012. Aussi, c'est avec prudence que nous prévoyons une nouvelle baisse pour une DGF qui pourrait s'établir à 305 000€ en retrait de 1,6% par rapport au montant 2021.

■ Afin de maintenir un niveau d'investissement, sans augmenter les taux de fiscalité directe locale, il est nécessaire de limiter l'évolution des dépenses de fonctionnement.

En 2022, les dépenses de fonctionnement devraient progresser de 4,8%. Les chiffres 2022 intègrent les dépenses d'entretien de la voirie qui étaient comptabilisées en investissement jusqu'à maintenant. Si on ne tient pas compte de ces dépenses inscrites pour 41 000€, les dépenses de fonctionnement ne progressent que de 2,7%.



D'autre part, certaines mesures réglementaires ou structurelles vont impacter directement les dépenses de personnel en 2022. En outre, un agent supplémentaire est venu étoffer l'équipe des services techniques le 3 janvier.

Les charges à caractère général devraient progresser d'environ 1,6% en 2022 (hors dépenses d'entretien de la voirie). Enfin, la collectivité maintiendra son soutien aux associations de la commune.

■ Poursuite d'un programme d'investissement soutenu

Le programme d'investissement pour l'année 2022 sera réparti entre le Budget primitif et le Budget supplémentaire. L'enveloppe dédiée à l'investissement devrait être de l'ordre de 600 000€.

En matière de programmation pluriannuelle d'investissement, de grands projets viennent d'être validés pour les années à venir :

- Aménagement du centre urbain
- Construction d'un nouveau centre de loisirs sans hébergement
- Requalification et rénovation énergétique des équipements sportifs
- Stade synthétique

### SANTÉ FINANCIÈRE DE LA COLLECTIVITÉ

■ Malgré la mise en œuvre du plan de redressement des finances publiques instauré par l'État depuis 2014 et les conséquences de la crise sanitaire depuis mars 2020, le niveau des épargnes demeure satisfaisant :

	CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020	CA 2021 (estimé)
Épargne brute	461 527 €	444 423 €	331 725 €	451 065 €	304 941 €
Épargne nette	354 054 €	337 053 €	221 338 €	337 536 €	188 139 €
Taux d'épargne brute	21 %	20 %	16 %	20 %	14 %

Le taux d'épargne brute (épargne brute / recettes réelles de fonctionnement) indique la part des recettes de fonctionnement qui peuvent être consacrées pour investir ou rembourser de la dette. Il est généralement admis qu'un ratio de 8% à 15% est satisfaisant.

■ La capacité de désendettement permet de déterminer le nombre d'années nécessaire à la collectivité pour rembourser la totalité de son encours de dette au regard de son épargne. Pour une gestion saine, ce ratio doit rester inférieur à 10 ans.

	CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020	CA 2021 (estimé)
Capacité de désendettement (en année)	2,7	2,5	3,0	2,0	2,6

Au vu de ces données financières, la commune d'Olemps présente une bonne santé financière. Elle a d'ailleurs reçu les bons points du cabinet Localnova, un cabinet montpelliérain spécialisé dans les finances locales. Celui-ci attribue à Olemps la note de 18/20 pour « bonne santé financière » dans la strate des villes de moins de 3500 habitants

### MEMBRES DE LA COMMISSION

- Pierre MALGOUYRES - 5<sup>ème</sup> adjoint
- Karine MINIC
- Edmond ROUTABOUL
- Jean GARGUILLO
- Pascal PRINGAULT
- Maurice TEULIER



## MEMBRES DE LA COMMISSION

- Danièle KAYA-VAUR - 2<sup>ème</sup> adjointe
- Jean GARGUILLO
- Magali POQUET
- Huguette THERON CANUT
- Kedna THOMAS



## AFFAIRES SOCIALES, SOLIDARITÉ ET PETITE ENFANCE

### ACTUALITÉS DE LA COMMISSION

En 2021, la commission au vu des conditions sanitaires n'a pu organiser de réunions d'informations. Cependant, **le repas des aînés s'est déroulé en fin d'année 2021** à la salle Georges BRU avec animation musicale tout en respectant la distanciation. Il nous a paru important de maintenir ce moment de convivialité et de lien social en cette période si tourmentée.



Le **CCAS prépare son nouvel ABS** (Analyse des Besoins Sociaux) et à cet effet rencontre différentes associations intervenant dans le champ du social et du handicap afin de choisir au mieux en fonction des besoins de notre commune le thème de ce nouvel ABS.

**Le projet de maison de santé sur Olemps est bien engagé et suit son cours.** La surface du local acheté a été augmentée afin de pouvoir accueillir plus de professionnels du soin. La nouvelle maison de santé ouvrira ses portes à l'automne 2022. Le 2 novembre 2021, le Conseil Communautaire de Rodez Agglomération a validé son extension. La surface sera ainsi d'environ 560 m<sup>2</sup> avec 18 places de stationnement. En attendant le médecin d'Olemps a rejoint la maison de santé de La Primaube.

**Le conseil municipal des enfants n'a pu malheureusement être réuni et être actif** comme nous l'aurions souhaité. Espérons que 2022 nous permettra de réaliser ensemble plus de projets, le conseil des enfants en avait choisi un certain nombre. **Nous avons lancé avec eux des festivités de Noël** autour d'un vin chaud et de chocolats, moment de convivialité très apprécié.



## DISPOSITIFS DE RÉNOVATION URBAINE ET D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

Deux dispositifs ont récemment été votés en Conseil d'agglomération.

LE PREMIER DISPOSITIF « PROGRAMME D'INTÉRÊT GÉNÉRAL » (PIG), concerne l'ensemble des 8 communes de l'agglomération Ruthénoise.

Cette opération, qui fonctionnait déjà auparavant, est reconduite en raison de son intérêt et de son efficacité.

Les objectifs restent identiques :

- Lutter contre l'habitat dégradé ;
- Travailler contre les précarités énergétiques ;
- Adapter les logements au handicap et au vieillissement.

Les propriétaires ont pu bénéficier de subventions pour la réalisation des travaux et un accompagnement pour le montage des dossiers.

Les financeurs principaux sont l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), Rodez Agglomération, la Région Occitanie et la commune.

De 2013 à 2019, 620 dossiers ont été agréés sur l'Agglomération dont 28 pour Olemps.

**Le Conseil Municipal du 11 octobre 2021 a alloué une enveloppe financière de 4900€ pour la participation de notre commune au PIG 2021-2026.**

**Ces dispositifs sont désormais activés. Pour toute information, vous pouvez contacter le secrétariat de la Mairie au 05.65.75.51.00.**

LE DEUXIÈME DISPOSITIF « OPÉRATION FAÇADES » concerne la rénovation des façades.

L'objectif est double :

- Valoriser le patrimoine ;
- Embellir les centres anciens.

**Le Conseil Municipal du 11 octobre 2021 a voté la participation financière de la commune pour les dossiers Façades en Secteur Patrimonial Remarquable (SPR) sur les bases suivantes :**

- 15% pour les bâtis sélectionnés du SPR à forte valeur patrimoniale situés dans le périmètre du Bourg d'Olemps et de la Mouline, sur une dépense subventionnable plafonnée à 20 000€ HT ;
- 10% pour les bâtis non sélectionnés dans le SPR situés dans le périmètre du Bourg d'Olemps et de la Mouline sur une dépense subventionnable plafonnée à 20 000€ HT.

**Sur le plan des engagements financiers, le coût global de la participation de la commune est fixé à 3.**

### QUELQUES PRINCIPES DE RÈGLEMENT

- Respecter les cadres de l'urbanisme réglementaire (SPR);
- Travaux éligibles : enduit, décors, encastrement des câbles, fenêtres et portes, volets, garde-corps, zinguerie, éléments de façade implantés en toiture lucarnes et souches de cheminées, installation de chantier;
- Les travaux de couverture sont éligibles sous condition, puisque le SPR insiste sur la qualité des matériaux et la mise en œuvre des couvertures.

## RÈGLES ET DISPOSITIFS INTERCOMMUNAUX

### PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

#### PRÉSENTATION

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) est un outil qui régleme les secteurs sur lesquels les développements de l'habitat et de l'économie sont possibles en correspondance avec les modes de déplacement et les secteurs sur lesquels il convient de ne pas construire. Le respect de l'environnement est pris en compte dans ce document et vise à favoriser le maintien de la qualité du cadre de vie.

- Il prévoit et organise l'avenir du territoire communautaire ;
- Il définit et régleme l'usage des sols sur l'ensemble du territoire ;
- Il détermine les droits à construire de chaque parcelle.
- C'est un document juridique qui s'impose à tous et qui sert de référence à l'instruction des différentes demandes d'occupation et d'utilisation du sol (permis de construire, permis de lotir...)
- Le PLUI est élaboré par l'agglomération, en étroite collaboration avec les communes qui la composent.

#### RÉVISION N°6 DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Le projet de révision n°6 du PLUI ambitionne de répondre à un besoin de l'environnement et de la biodiversité du territoire plus accentué et s'inscrit dans un contexte législatif récent qui impose de nouvelles contraintes en termes de réduction du rythme de la consommation d'espaces agricoles et naturels.



#### OBJECTIFS

- Zéro artificialisation nette à l'horizon 2050 ;
- Réduction de la moitié de la consommation d'espace pour 2030.

Pour mener à bien ces objectifs, Rodez Agglomération s'est fixée des axes de travail portant sur :

- La préservation de la biodiversité et de l'environnement ;
- L'amélioration de la qualité urbaine, le paysage et le patrimoine ;
- Le développement des énergies renouvelables ;
- L'organisation des Mobilités en faveur des modes collectifs, alternatifs ou doux ;
- L'encadrement des développements commerciaux, de la publicité et des enseignes ;
- L'analyse des consommations d'espaces et de la réduction de l'artificialisation des sols.

#### QUELQUES POINTS SONT DÉJÀ À L'ÉTUDE

- Atlas de la biodiversité intercommunale ;
- Recherche d'outils pour lutter contre les îlots de chaleur ;
- Création d'une carte recensant les îlots de fraîcheur sur le territoire ;
- Réalisation d'un plan Paysage (permettra de lutter contre la banalisation des paysages).

## RÈGLES ET DISPOSITIFS INTERCOMMUNAUX

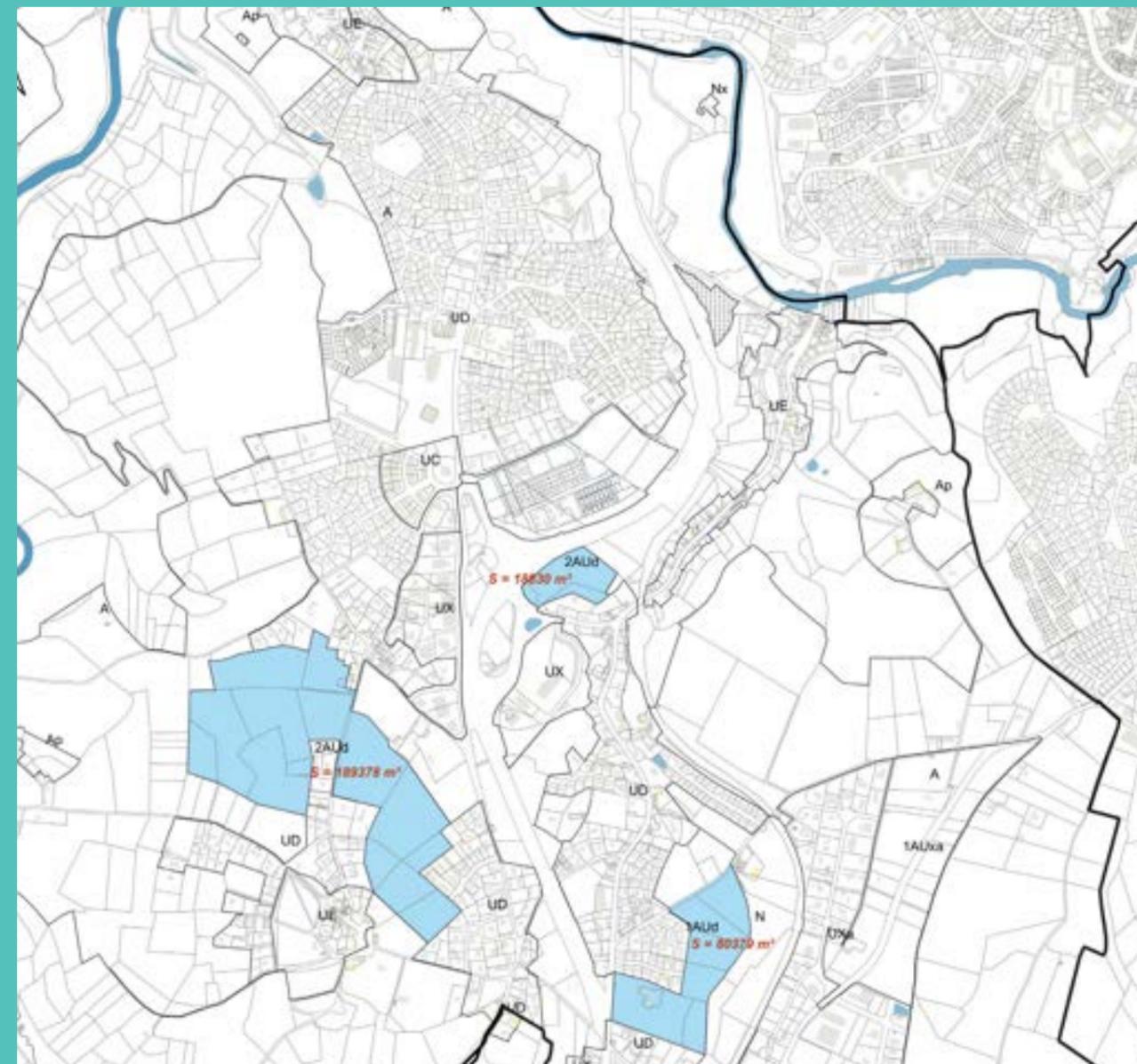
### ZONES ACTUELLEMENT URBANISABLES SUR LA COMMUNE D'OLEMPS

#### Définition

- **1AUd** : zone destinée à l'urbanisation à court terme.
- **2AUd** ; zone destinée à l'urbanisation à moyen terme.

Sa vocation est d'accueillir dès à présent, aussi bien des habitations que des commerces, bureaux, services de proximité, dans le cadre d'opérations soumises à des contraintes d'organisation de l'espace et à une programmation des équipements.

Sachant que leur disponibilité est liée à la volonté des propriétaires de les vendre à un potentiel acquéreur. Ci-après, extrait cadastre commune d'Olemps désignant les zones en AUd



Systèmes d'Information Géographique - Rodez agglomération - 06 janvier 2022  
Origine Cadastre © - Droits de l'Etat réservés

#### ■ 1AUd

Secteur Fonsalade : 1 ha 88 a 30 ca  
Secteur Haut de la Mouline : 6 ha environ

#### ■ 2AUd

Secteur entre Cassagnettes et La Garrigue :  
18 ha 93 a 80 ca

## L'ADRESSAGE : UN ENJEU MAJEUR POUR LA VILLE D'OLEMPS

En France, 2 600 000 habitations ne disposent pas d'une adresse précise et 20 000 communes ont au moins une voie qui n'est pas entièrement numérotée.

Une étude a montré que le déficit d'adressage au niveau national coûte 1/2 point de PIB soit près de 10 milliards d'euros.

Un adressage de qualité est essentiel pour l'économie mais aussi pour renforcer l'attractivité de la commune, améliorer l'accessibilité aux services et renforcer la sécurité des citoyens.

L'adressage permet également d'optimiser les recettes fiscales en fournissant les éléments nécessaires à la mise à jour du cadastre, de fiabiliser les adresses pour une intervention rapide des secours et des services à la personne et de protéger le Maire par rapport à son devoir de police et à sa responsabilité juridique.

Sur le plan législatif, les communes, dans le cadre de leur pouvoir de police général, ont le pouvoir de dénomination et de numérotation des voies communales et chemins ruraux ouverts à la circulation publique.

### TEXTES DE RÉFÉRENCES :

- Articles L2121-29, L2212-1, L2212-2, L2213-28 et R2512-6 et suivants du code général des collectivités territoriales.
- Article 1<sup>er</sup> du décret n°94-1112 du 19 décembre 1994 relatif à la communication au centre des impôts fonciers ou au bureau du cadastre de la liste alphabétique des voies de la commune et du numérotage des immeubles.
- Tous les points d'intérêts sur une voie avec ou sans bâti doivent être numérotés (décret n° 94-1112 du 19 décembre 1994 pour les communes > 2000 habitants).

La dénomination des voies relève d'une décision du conseil municipal alors que la numérotation dépend de la Police du Maire (arrêté).

Un bon adressage doit répondre à quelques principes de base :

- Un libellé de voie doit contenir 32 caractères maximum (espaces inclus) ;
- Une voie physique est une voie unique ;
- Une voie doit avoir un début et une fin ;
- Une voie a un type et un toponyme : Rue, impasse, boulevard, lieu-dit, ruelle... ;
- Essayer de conserver l'histoire de la commune ;
- Éviter les libellés se terminant par des mentions particulières décrivant un type de voie ou un aménagement (par exemple : « Première avenue », « rue de la grande avenue », « prolongée »...);
- Éviter les homonymies ou homophonies de noms ;
- Il faut identifier le point de référence. C'est-à-dire le point de départ à partir duquel toute la numérotation va commencer ;
- Le début de la voie est le point le plus près du point de référence ;
- Il faut numéroté de façon croissante et continue :
  - La numérotation métrique est le type de numérotation le plus indiqué ;
  - Ne pas numéroté une même voie avec les deux types de numérotations (métrique ou classique) ;
  - Numérotation paire à droite et impaire à gauche ;
- Numéroté les immeubles, même sur les voies privées ;
- Numéroté tous les accès donnant sur une voie, avec ou sans bâtiment (par exemple : entrées d'immeubles, portes cochères, portails ouvrant sur une cour d'immeuble, débouché de voies desservant une résidence, entrée de magasin, d'usine, entrée de propriété, porte de jardin...);
- Le sens croissant des numéros est établi en allant du centre vers la périphérie.
- En cas d'ambiguïté, choisir le sens EST vers OUEST et si l'ambiguïté persiste, NORD vers SUD ;
- Préférer la numérotation métrique. Chaque numéro affiche la distance à partir du début de voie. Elle permet d'insérer de nouveaux numéros sans modifier la numérotation existante ;
- Éviter les extensions « bis, ter, quater... » ainsi que les lettres A, B, C, D...

À Olemps, plusieurs incohérences et absences dans la dénomination de ses voies et leur numérotation ont été constatées ces dernières années. Fort de ce constat et consciente des enjeux économiques liés à l'adressage, l'équipe municipale a confié une étude à La Poste pour le mettre à jour.

Un audit de l'existant a identifié les éléments suivants :

- La commune d'Olemps compte 1 390 points d'adresses pour 1 888 foyers ou entreprises distribués.
- On dénombre sur la commune 131 voies ou rues dont 46 n'ont pas de numérotation ce qui prive 647 foyers ou entreprises d'un adressage cohérent.
- 206 points d'adresse ne sont pas numérotés.

À la suite de cet audit un groupe de travail a été constitué pour dénommer les voies qui ne l'étaient pas et supprimer les incohérences. Composé d'élus, de techniciens et de représentants de La Poste, le groupe a travaillé entre avril et décembre 2021 et a présenté au conseil municipal du 15 décembre 2021 le fruit de sa réflexion. Une délibération de l'assemblée délibérante a validé la nouvelle dénomination des voies communales et chemins ruraux ouverts à la circulation publique.

### EXEMPLE DU TRAVAIL RÉALISÉ SUR LE VILLAGE DE TOIZAC



L'étude se poursuivra au cours du 1<sup>er</sup> trimestre de l'année 2022 par un travail sur la numérotation des immeubles. Il sera temps pour le groupe de travail d'opter, selon les cas, pour une numérotation métrique ou paire/impair. L'objectif est d'aboutir à un adressage complet pour l'été 2022 et une mise en œuvre de la signalétique au second trimestre.

La ville d'Olemps prendra en charge financièrement l'installation des plaques de rues et des immeubles pour la 1<sup>ère</sup> numérotation. Mais avant de mettre en œuvre ce nouvel adressage, La Poste participera aux côtés de la commune à l'information des habitants et des modèles de courrier seront distribués afin d'informer chacun des démarches à réaliser et de les accompagner.

Nom de la voie	Secteur	Commentaire sur la localisation des voies par la mairie
IMPASSE DU CHÂTAIGNER	TOIZAC	Depuis la route de Toizac jusqu'au bout de la partie goudronnée
CHEMIN DE LA FONTAINE	TOIZAC	Depuis la route de Toizac jusqu'à la station d'épuration
CHEMIN DES CÔTES (comme voie n° 16 carte générale)	TOIZAC	Depuis la Route de Toizac jusqu'à la limite de commune avec Druelle au bord de l'Aveyron
ROUTE DE TOIZAC	TOIZAC	Depuis la RD

## GARDONS NOTRE VILLE PROPRE, EMBELLISSONS-LA !

**MAINTENANT TRIONS TOUS LES EMBALLAGES !**

**NOUS TRIONS DÉJÀ...**

- TOUS LES FLAONS & BOUTEILLES EN PLASTIQUE
- TOUS LES EMBALLAGES EN CARTON & BRIQUES
- TOUS LES PAPIERS
- TOUS LES EMBALLAGES MÉTALLIQUES
- TOUS LES BARQUETTES
- TOUS LES POTS, BOÎTES & TUBES
- TOUS LES SACS, SACHETS & FILMS
- TOUS LES PETITS MÉTAUX (BOUCHONS, COLLERETTES, CAPSULES & OPERCULES)
- TOUS LES SACHETS, POCHEs & TUBES
- TOUS LES AUTRES PETITS MÉTAUX

LISTE NON EXHAUSTIVE : tous les emballages se trient, quels qu'ils soient !

+ D'INFOS SUR : [www.trionstouslesemballages.fr](http://www.trionstouslesemballages.fr) | CITEO SYDOM Aveyron

### UN GESTE DE TRI SIMPLIFIÉ POUR TOUS LES AVEYRONNAIS

Depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2021, les consignes de tri ont changé. De nouveaux emballages tels que les pots, boîtes, barquettes, films plastiques, petits métaux et bien d'autres ont rejoint nos poubelles jaunes pour une consigne encore plus simple : tous les emballages et tous les papiers se trient !

Ce changement permet de recycler et de valoriser un maximum de déchets, tout en réduisant le poids du sac noir. Il a fallu pour cela que la société ECOTRI basée à Millau, se modernise pour devenir le centre de tri départemental et ainsi valoriser la totalité de la collecte sélective du département.

Ensemble, poursuivons les bons gestes au quotidien et adoptons ces nouvelles consignes de tri !

Plus d'infos : [www.trionstouslesemballages.fr](http://www.trionstouslesemballages.fr)

### DÉCHETS ACCEPTÉS À LA DÉCHÈTERIE

- Batteries usagées
- Bois
- Cartons et papiers
- Déchets diffus spécifiques (peinture, solvant, acide,...)
- Déchets électriques hors d'usage
- Déchets verts
- Encombrants ménagers divers
- Gravats
- Huiles de friture et de vidange
- Piles usagées et accumulateurs
- Pneumatiques usagés
- Textiles

Soyons des citoyens responsables et acteurs dans l'entretien de notre ville tout au long de l'année !

Dépliant édité par le SYDOM Aveyron sur les nouvelles consignes de tri - Disponible à la mairie d'Olemps

## GARDONS NOTRE VILLE PROPRE, EMBELLISSONS-LA !

SOYONS CITOYENS, RESPECTONS NOTRE VILLE !

### Les encombrants

Ce sont les déchets ne pouvant pas être jetés dans les ordures ménagères et le recyclage. Pour s'en débarrasser une déchèterie est présente à Olemps.

Ouverture le mardi, le jeudi et le samedi, de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h30

### Ordures déposées sur la voie publique

Laisser les déchets sur la voie publique en dehors des conditions fixées est strictement interdit. Il s'agit d'une infraction pénale. Tous types de déchets liquides ou solides sont concernés (canettes, mégots, meubles, plastiques, etc...). C'est également valable pour les sacs, cartons et bouteilles déposés au pied des conteneurs enterrés.



Les dépôts sauvages sont passibles d'une amende de 135 €.

Un bac à ordure laissé en permanence dans la rue constitue aussi une infraction. L'amende peut atteindre 750 euros.

### Déjections des chiens

Les propriétaires sont dans l'obligation de ramasser les déjections de leur chien, afin de respecter le cadre de vie des habitants et la propreté de la ville. En cas de non-respect de cette règle, l'amende applicable à cette infraction est de 35 euros.

Pour vous aider, la ville d'Olemps a installé des distributeurs de sacs pour déjections canines dans tout le centre-ville.

### Élagages des arbres et des haies

Le dépassement des arbres et des haies sur la voie publique ou sur le terrain d'un voisin peut être source de danger ou de nuisances.

Certaines règles sont à respecter :

- Si l'arbre planté est supérieur à 2 mètres, il doit être planté au moins à 2 mètres de la limite séparative de la propriété ;
- Pour les plantations inférieures à 2 mètres, la distance à respecter doit être de 0,50 mètre.

Si ces règles sont outrepassées, il est possible de demander que la plantation soit arrachée.

Les habitants dont les branches d'arbres dépassent de leur propriété sur le domaine public sont donc dans l'obligation de les tailler.

### Nettoyage et déneigement des trottoirs devant sa propriété

Un arrêté du Maire n° 2016-013 porte obligation de déneigement et d'enlèvement du verglas sur les trottoirs par les riverains des voies publiques.

À consulter sur le site Internet de la Mairie.

En outre, balayer les feuilles mortes, ramasser un déchet sur les quelques mètres carrés de trottoir devant chez soi participe à l'effort collectif et constitue un acte citoyen.

### STOP AUX MÉGOTS !

Ne jetez pas vos mégots de cigarettes dans la rue, ils dénaturent non seulement l'espace urbain, mais sont aussi une forte source de pollution.

En effet, un mégot pollue 500 litres d'eau ! Au contact de l'eau, un mégot de cigarette libère jusqu'à 250 substances toxiques. La liste est longue, mais parmi ces substances se trouvent : de l'arsenic, du plomb, du cyanure ou encore de l'uranium.

Emportés par la pluie et le vent, les mégots finissent généralement dans les canalisations et les cours d'eau... Sachant que certains des composés peuvent mettre jusqu'à 15 ans pour se décomposer, il est temps de changer ses habitudes !



## GARDONS NOTRE VILLE PROPRE, EMBELLISSONS-LA !

JOURNÉE CITOYENNE LE 16 OCTOBRE 2021

Le samedi 16 octobre 2021, la commune d'Olemps a organisé un « Grand nettoyage de la ville » dans le cadre d'une journée citoyenne.

Cette opération, initiée par Mme le Maire et Mme Huguette THÉRON-CANUT déléguée à l'Environnement, a réuni plusieurs élus ainsi qu'une trentaine d'habitants venus en famille embellir leur ville en la débarrassant de ses déchets. 5 circuits de collecte avaient été organisés afin de traiter le centre-ville et la Mouline.

Équipés de gants, pinces à déchets et sacs poubelles, les participants ont collecté 1 m<sup>3</sup> de déchets dans lesquels on a retrouvé des papiers, des emballages, des canettes et jusqu'à un enjoliveur de roue de voiture.

À la fin de cette matinée, chacun a pu se retrouver autour du pot de l'amitié, ce qui a permis d'échanger avec les représentants du Syndicat de traitement des ordures ménagères (SYDOM) de l'Aveyron présents pour mettre en avant les nouvelles consignes de tri.

L'initiative a été saluée par tous les participants qui sont favorables à la reconduction de l'événement. À travers cette action, administrateurs et administrés contribuent activement à la belle image de notre ville (5ème ville de France où il fait bon vivre !).



Collecte citoyenne

## CONCOURS COMMUNAL DES MAISONS FLEURIES 2022

La ville d'Olemps va organiser le 1er concours communal des maisons fleuries en 2022 et tous les habitants seront invités à y participer.

La qualité de la floraison, des fruits et des légumes, le choix des espèces et variétés, l'originalité des ensembles, la propreté, les actions en faveur de la biodiversité et du développement durable, seront évalués par un jury d'élus et de techniciens. Ils détermineront ainsi les lauréats dans trois catégories : maisons et jardins, immeubles et balcons, potagers et jardins aromatiques.

Nous travaillons actuellement à la rédaction du règlement du concours. Dès que celui-ci vous sera communiqué, vous aurez jusqu'au 3 juin pour vous inscrire dans l'une des trois catégories susnommées.

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

.....

.....

Mail : .....

Tel : .....

Je m'inscris dans la catégorie :

- Maisons et jardins,  
 Immeubles et balcons,  
 Potagers et jardins aromatiques.

## ÉCHOS DE L'ÉCONOMIE LOCALE

**LES CHEMISIERS DE LOLA**  
Prêt-à-porter féminin sur internet et en vente à domicile

Début octobre 2021, **Gwendoline CAULET-LOPEZ**, habitante d'Olemps, a créé sa propre entreprise « **Les chemisiers de Lola** » 14 rue du Clos Marcel Pagnol, pour proposer du prêt-à-porter féminin, vêtements du 34 au 52 et accessoires, foulards, écharpes, sacs et bijoux. Elle s'appuie à la fois sur sa boutique en ligne, les réseaux sociaux et l'organisation de réunions à domicile dans un rayon de 45 km autour de Rodez pour faire la promotion de ses articles. Les produits mis à la vente sont sélectionnés avec soin sur des critères de qualité, fabriqués en France pour la plupart, ou dans la zone proche en Europe (notamment Italie).

« Après quelques mois d'installation, je m'épanouis d'être à mon compte et les premiers résultats sont très satisfaisants. De plus, les rencontres à domicile sont de bons moments d'échange et de convivialité entre amis ou avec la famille pour découvrir la collection »

Contact :

- Tel : 06 77 44 90 79.
- [www.les-chemisiers-de-lola.fr](http://www.les-chemisiers-de-lola.fr)



Exposition au marché de Noël d'Olemps le 12-12-2021



**NOM D'UN P'TIT BISCUIT**  
biscuits et gâteaux à la signature fait maison

Après 20 années consacrées à la coiffure, **Céline MOULY** s'est lancée depuis février 2021 dans une nouvelle aventure, la fabrication et la commercialisation de biscuits et gâteaux.

« Souhaitant être plus disponible pour ma famille, et poussée par le plaisir de réaliser des gâteaux à la maison à partir d'ingrédients locaux, j'ai entrepris d'en faire mon métier. J'ai donc passé un CAP de pâtissier, installé un laboratoire de fabrication à mon domicile, testé mes recettes avec la famille et les amis, puis j'ai démarré ma production sous la marque **Nom d'un p'tit BISCUIT**.

Parmi mes clients, il y a des particuliers qui sont à proximité mais également un réseau de revendeurs, épicerie fines et commerçants artisans attachés à proposer des produits locaux avec une signature originale. Mon ambition est de faire plaisir à mes clients autant que j'ai plaisir à les fabriquer, et de pouvoir en vivre ! »

À la carte : biscuits en sachets et en boîtes, entremets, tartes, confitures...

Contact :

- Adresse : 10 rue des sources - 12 510 Olemps
- Tel : 06 11 80 08 67
- [nomdunptitbiscuit@gmail.com](mailto:nomdunptitbiscuit@gmail.com)



Exposition au marché de Noël d'Olemps le 12-12-2021

**LE BISTRO**  
Bar, Restaurant, Tabac, Hôtel

Cet Hôtel Restaurant bien connu des Olempiens situé au 83, les hauts de la Mouline, vient d'être repris et a ouvert ses portes le 3 janvier 2022. Le nouveau gérant est un Primaubois, **David FERRIEU**. Il gérait depuis 13 ans le restaurant « Au bruit qui court » à Rodez.

« Après avoir travaillé essentiellement le soir et la nuit, j'ai souhaité retrouver un rythme plus normal et accorder du temps à ma famille ! » indique M. FERRIEU.

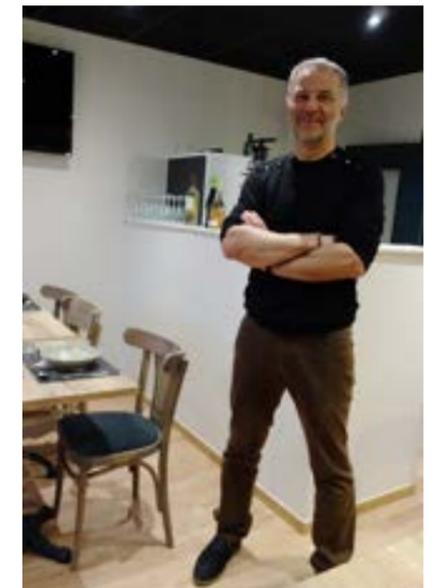
Le bar et la salle de restaurant ont été totalement rénovés. La partie hôtellerie n'est pour l'instant que partiellement ouverte, 4 chambres sur 10. Des travaux sont prévus d'ici à mars pour que l'établissement soit totalement ouvert.

« Concernant l'ambiance et le service, je le résumerai en quelques mots : simple, convivial, esprit de famille, accessible en prix ! »

**LE BISTRO est ouvert du lundi au vendredi, de 6H30 à 20H00.**

Le service restaurant est assuré le midi avec un menu du jour ou une formule à 2 plats, et propose Pizza ou Burger à emporter le vendredi soir.

- Tel. 05 65 68 03 31



**ROUERGUE ALUMINIUM**

Une entreprise en pleine expansion, un patron homme de challenges au grand cœur !

La Société ROUERGUE ALU est installée depuis peu à Olemps, ZA Malan La Broussine.

Anciennement SIMAT BALARD, elle a été reprise en 2010 par Lionel COSTES qui avait fait ses armes en tant que prescripteur dans l'industrie puis au service du Groupe BIGMAT.

Cette structure est spécialisée dans la fabrication et la pose de menuiserie aluminium, pvc, bois, portail de garage, clôtures et automatismes, véranda, volets roulants, pergola ainsi que toutes les fermetures de bâtiment et habitation. Elle s'adresse aux particuliers et entreprises pour répondre aux projets en neuf ou rénovation.

Depuis 10 ans, Lionel COSTES n'a cessé de développer ses activités pour atteindre aujourd'hui 6 millions d'euros de Chiffres d'Affaires, animé par la volonté d'aller toujours de l'avant tout en étant très respectueux de ses salariés et très attentif à la satisfaction de ses clients.

À peine installé à Olemps, de nouvelles extensions sont d'ores et déjà programmées sur site pour répondre à la demande en production et également pour accueillir la clientèle de particuliers.



« Nous projetons sur les prochains mois la création d'un show-room de 300 m<sup>2</sup> dans le prolongement de l'espace vitrine en façade. Celui-ci sera dédié à la présentation d'une nouvelle offre en franchise CASEO, marque en menuiserie intérieure et extérieure déjà bien installée en France. »



« J'attache beaucoup d'importance à l'épanouissement de mes salariés au sein de l'entreprise et à leur sentiment d'appartenance. C'est ensemble que nous la faisons évoluer dans la qualité de son offre, dans ses savoir-faire au service du client. D'où notre développement qui s'est fait jusqu'à présent sans commerciaux, par le bouche à oreille! »

**INFORMATIONS CLÉS**

- Une Société mère « COSTES HOLDING » porteuse de 3 structures :
  - ROUERGUE ALUMINIUM, qui appartient au réseau des Aluminiers Agréés Technal, bénéficiant ainsi d'une très grande expérience en termes de conseils, de fabrication et de pose de menuiseries aluminium ;
  - ROUERGUE MÉTAL, activité de métallerie, fabrication d'escaliers, de garde-corps... créée en 2015 ;
  - CASEO, nouvelle franchise spécialisée dans la menuiserie intérieure et extérieure sur mesure.
- Groupe de 45 personnes.
- Chiffre d'Affaires de 6 Millions d'euros.
- Territoire : partout où ses clients et partenaires architectes lui demandent d'aller, principalement Aveyron, jusqu'en région parisienne.



Au-delà de la dimension professionnelle, Lionel COSTES est également animé à la fois par l'esprit de compétition et celui de la générosité, le premier venant au service du second.

En effet, après avoir participé en 2020 au Dakar en moto, il réédite en 2022 au volant d'une BUGGY.

« C'est un nouveau challenge sportif pour moi qui m'apporte la sensation de l'extrême, l'épreuve étant très prenante physiquement et au niveau concentration. De plus, grâce à participation de sponsors, cela me permet de récolter des fonds au profit d'une Association qui souhaite venir en aide auprès de 2 enfants handicapés, Léa et Salomé »

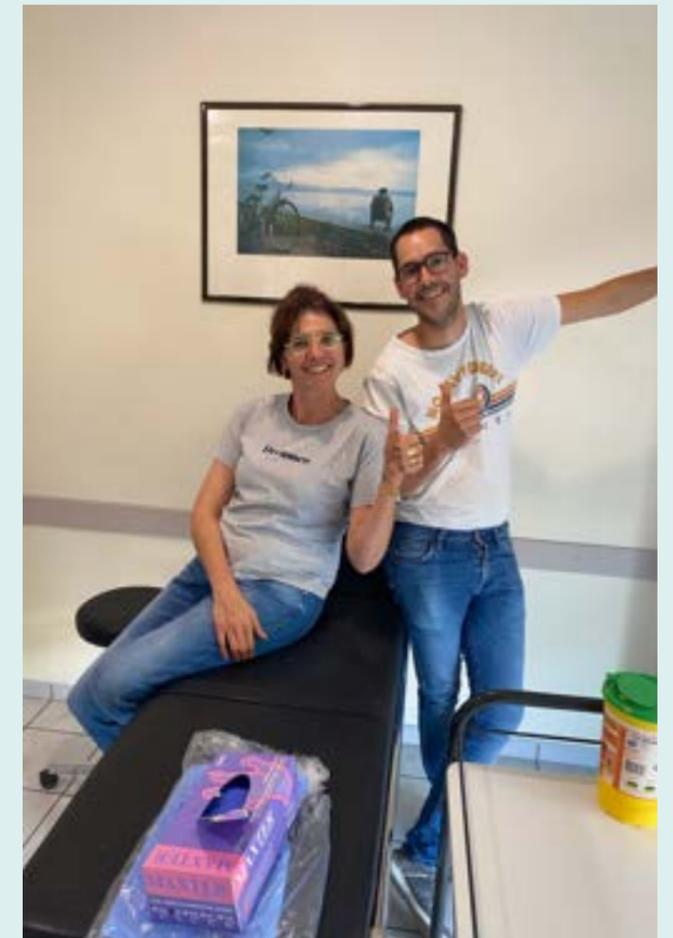
**DE NOUVEAUX PROFESSIONNELS DE SANTÉ RUE VERT PRÉ**

5 professionnels de santé se sont installés « Rue Vert Pré » mi 2021.

- Muriel MARTY, infirmière
- Benoît MAZIÈRE, Infirmier
- Jordan GARVI, Ostéopathe
- Mallaury LACAN, Orthoptiste
- Karine GARCIA, Thérapeute

**Muriel MARTY et Benoît MAZIÈRE s'expriment sur leur venue à Olemps.**

« Respectivement Infirmière à domicile secteur Cas-sagnes-Bégonhès et infirmier en cardiologie au CH de Rodez, l'intérêt était de nous rapprocher de notre lieu de vie familiale et de choisir une commune qui allie rural et urbain. Olemps est une collectivité que l'on sent dynamique, encline à évoluer pour mettre à disposition de ses administrés des infrastructures de qualité (résidence senior, pôle de santé, ..). Notre bilan à ce jour : une très bonne intégration sur la commune, favorisée par notre sens du service, notre sympathie, notre professionnalisme, notre grande disponibilité, fruits de notre investissement à 110% dans notre projet, et la relation d'entraide et de collaboration que nous avons créée avec la pharmacie Teulières. »



# DÉMOGRAPHIE ET ÉVÈNEMENTS À VENIR

## ÉVÈNEMENTS À VENIR

### COMPÉTITION DÉPARTEMENTALE DE TENNIS DE TABLE

**Dimanche 20 février**  
Espace sportif Georges Bru

### QUINE DU CLUB DES ALERTES

**Dimanche 13 mars (sous réserves des contraintes sanitaires)**  
Espace sportif Georges Bru

### BRADERIE AFR PETITE ENFANCE

**Dimanche 20 mars**  
Espace Georges Bru

### PRINTEMPS DU THÉÂTRE AFR « OLEMP'SCÈNE »

**Samedi 2 avril**  
Salle 7-77

### 1ER TOUR ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

**Dimanche 10 avril**

### PRINTEMPS DU THÉÂTRE AFR « LA COMPAGNIE DES CINQ JASMIN »

**Samedi 16 avril**  
Salle 7-77

### 2ÈME TOUR ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

**Dimanche 24 avril**

### COMPÉTITION BADMINTON VERY BAD NIGHT

**Dimanche 3 avril**  
Espace sportif G Bru

### SPECTACLE APEL LES GRILLONS

**8 ou 9 avril**  
Salle 7-77

### PRINTEMPS DU THÉÂTRE « LA CAZELLE AUX RUES »

**Samedi 7 mai**  
Salle 7-77

### PRINTEMPS DU THÉÂTRE

**4ème date à déterminer**  
Salle 7-77

### QUILLE MANCHE DÉPARTEMENTALE VÉTÉRAN

**Mercredi 18 mai**  
Terrain Puech Camp

### MUSIQUE GOSPEL

**Vendredi 3 juin**  
Salle 7-77

### VIDE GRENIER OLEMP'SOUIRE

**Dimanche 5 juin**

### 1ER ET 2ÈME TOUR DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

**Dimanche 12 et 19 juin**

### FINALE DE LA ROUTE D'ARGENT TENNIS

**Samedi 18 juin**

### SPECTACLE ÉCOLE PIERRE LOUBIÈRE

**Vendredi 24 juin**  
Salle G Bru

### FINALE INDIVIDUELLE DÉPARTEMENTALE ÉCOLE DE QUILLE

**Samedi 25 juin**  
Terrain Puech Camp

### GALA DE DANSE

**Samedi 25 juin**  
Salle 7-77

### MARCHÉ GOURMAND

**Jeudi 30 juin (date prévisionnelle à confirmer)**

### SALON DES MINÉRAUX

**Weekend 2-3 juillet**  
Salle 7-77

*Ces évènements pourront être annulés ou déplacés en fonction des contraintes sanitaires. Ces mêmes contraintes n'auront pas permis la tenue des quines en janvier et février.*

## DÉMOGRAPHIE

Les informations sur l'état civil de la commune entre le 1<sup>er</sup> juillet 2021 et le 31 décembre 2021 :

- Naissance : 19
- Mariage : 7
- Décès : 6 (défunts domiciliés sur la commune, hors C.H. Les Peyrières)

Il fait bon vivre  
**olemps**

### Horaires d'ouvertures au public

Du lundi au vendredi, de 9h à 12h  
et de 13h30 à 17h30

05 65 75 51 00  
mairie@olemps.fr  
Mairie 12510 OLEMP

www.olemps.fr

